



www.horizontalimentaire.fr

Animateur/trice « Bien vivre alimentaire »

Missions

- 1- Soutien à la mise en œuvre d'actions pédagogiques autour du jardinage et du bien-vivre alimentaire, en lien direct avec la chargée de mission bien-vivre alimentaire.
 - Déploiement des actions du bien-vivre alimentaire dans le bassin minier lensois, notamment dans le cadre de conventions avec divers financeurs : animation cuisine, jardin, citoyenneté alimentaire...
 - Conception et mise en forme de supports pédagogiques à destination de différents publics (scolaires, salariés en insertion, publics en situation de précarité...).
 - Capitalisation des outils existants.
 - Garantie du fonctionnement logistique des ateliers et du bon état du matériel.
- 2- Participation à la communication liée aux projets et aux supports pédagogiques
 - Mise à jour et alimentation de nos comptes sur les réseaux sociaux.
 - Réalisation d'articles pour le site internet.
 - Mise en valeur de l'ensemble des actions effectuées.
- 3- Participation à l'organisation et à l'animation d'événements sur les sites de l'Archipel nourricier (bassin minier) et de l'Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq (dîners aux lampions, fête de l'agriculture paysanne, rendez-vous au jardin...).

Profil

Compétences et qualités requises

- Expérience professionnelle significative en animation auprès de différents publics.
- Expérience auprès de publics en situation de précarité.
- Capacité technique en cuisine et en jardin.
- Maîtrise des outils informatiques. La maîtrise des outils de communication (graphisme, publication...) serait un plus.
- Capacités rédactionnelles et de communication.
- Intérêt prononcé pour les problématiques et les enjeux liés à l'alimentation.

Capacités personnelles

- Capacités relationnelles et pédagogiques.
- Adaptabilité.
- Capacité à travailler en équipe autant qu'en autonomie.
- Capacité à rendre compte à l'oral comme à l'écrit.

Conditions salariales

CDD de 12 mois à 28h hebdomadaires (avec certaines présences à assurer le week-end et en soirée), avec une perspective d'évolution en CDI en cas de confirmation de l'activité.

Prise de poste souhaitée début mai 2018.

Salaire fixé selon la convention collective et en fonction du niveau acquis (CCN IDCC 3016).

Lieu de travail principal : à Loos en Gohelle, déplacements réguliers à prévoir

Permis B et véhicule indispensables.

Date limite des candidatures : 30 mars 2018

Pour candidater :

Envoyer lettre de motivation et CV sous format électronique uniquement, à l'attention de Monsieur le directeur Dominique HAYS à l'adresse suivante : dhays@angesgardins.fr